



Problemes bancaires argent

Par **GARRABOS**, le **10/04/2010** à **18:48**

Bonjour,
APRES QUE MON SALAIRE EST ETE VIRE ,MON COMPTE EST TOUJOURS DE BITEUR.MON BANQUIER A T IL LE DROIT DE BLOQUER L INTEGRALITE DE MON SALAIRE ET M INTERDIRE DE RETIRER UN PEU D ARGENT POUR VIVRE ET ME PRIVER DE TOUTES RESSOURCES.

Par **amajuris**, le **11/04/2010** à **13:54**

bonjour,
si votre compte est débiteur vous n'avez plus d'argent sur votre compte donc votre banquier ne peut vous donner de l'argent que vous n'avez pas à moins de négocier un découvert avec votre banque.
cordialement